



PRIÈRES

AU KOTEL À JÉRUSALEM - À MEIRON CHEZ RABBI CHIMON - À OUMAN CHEZ RABBI NA'HMAN DE BRESLEV.

NOMS DE VOS PROCHES POUR QUI PRIER

Prénom :

Prénom de la mère :

Raison :

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

KADISH

POUR LE KADISH AU JOUR ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS.

NOMS DES DEFUNTS À COMMÉMORER

Prénom :

Prénom du père :

Date du décès :

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____



LE KÉREN RABBI ISRAËL - FRANCE
& LES ENFANTS DE RABBI NA'HMAN DE BRESLEV
BRESLEV · ÉDUCATION · SOUTIEN · PRIÈRES · LEKERENRABBIISRAEL.FR

בס"ד

Chers amis,

Pour répondre au dernier souhait de Rabbi Israël Ber Odesser : répandre les enseignements de Rabbi Na'hman de Breslev dans le monde entier de manière bénévole et désintéressée, une centaine de jeunes familles israéliennes y consacrent toute leur vie. Ils ne reçoivent aucun salaire et ont déjà dépassé les millions d'exemplaires, millions d'étincelles et de lumière, à travers le monde, y propageant ainsi vérité, réconfort et consolation...

Aider ces familles dans leurs besoins les plus élémentaires, c'est aider l'œuvre de Rabbi Na'hman à rapprocher les plus éloignés et redonner courage aux plus délaissés.

« Le Kéren Rabbi Israël - France » qui a en charge aussi plusieurs écoles d'enfants qui apprennent la Torah dans la sainteté et dans la joie, est un fardeau urgent et certainement le plus sacré.

Prenez part à cette œuvre merveilleuse : parrainez un enfant pour la somme de 101 Euros par mois ! Tout le mérite de son étude, le dévouement de ses parents, la gloire de la terre d'Israël deviendront votre récompense. Vous serez lié spirituellement à l'une des plus belles œuvres du monde. Par le mérite de Rabbi Na'hman vous et votre famille serez bénis et protégés Amen.



Ceci pour certifier que : Mr, Mme _____

Soutiennent la scolarité de _____ enfant(s) en Érets Israël.

Avec la somme de _____ € par mois, tous les _____ de chaque mois.

À compter du : _____, jusqu'au : _____.

Fasse Dieu que grâce à l'étude de la Torah, les enfants qui n'ont jamais péché puissent vous accorder toutes les faveurs. Nous prions pour vous et plaidons en votre faveur, que Dieu vous accorde salut et santé, bénédictions et réjouissances, et que tous vos souhaits soient exaucés.

Afin de maintenir un suivi, nous vous prions de bien vouloir nous prévenir en cas de changement de coordonnées au :
01 48 07 12 12 ou contact@breslever.com